

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2009**

Le conseil municipal, dûment convoqué le 25 juin 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE –Patrick DER-KEVORKIAN –Corinne CASALS - Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS -.

Excusés : Christophe COQUART - Magali TAFARO - Murielle BARBECOT

Absent : Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

**RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT**

L'assemblée approuve à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement présenté par monsieur le maire.

**RAPPORT ANNUEL « EAU POTABLE »**

Le rapport annuel « Eau Potable » est à la disposition du public en mairie.

**DECISIONS MODIFICATIVES**

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité :

Budget principal :

023 (virement à la section d'investissement)	6 039 €
74127 (dot.péréquation)	6 039 €
2128-80 (aménagement aire de jeux)	960 €
21318-48 (plafond salle des fêtes)	100 €
2152-79 (parking salle des fêtes)	3 700 €
1321-59 (DGE columbarium)	- 1 279 €
021 (virement de la section fonctionnement)	6 039 €

**REMBOURSEMENT INDEMNITES JOURNALIERES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le remboursement par GRAS SAVOYE dans le cadre de l'assurance statutaire, des arrêts maladies d'agents, soit la somme de 2 635,88 €.

**PROJET ECOLES NUMERIQUE RURALE**

Monsieur SILVESTRE présente le dossier déposé auprès de l'Inspection Académique dans le cadre « Ecole Numérique Rurale » pour un montant de 12 446,88 € HT et une subvention de 9 000 €. Cette candidature a été validée par la Circonscription et doit maintenant être soumise à l'approbation de l'Académie au niveau du département.

## CONVENTION COMMUNE/RAM DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL A LA BIBLIOTHEQUE

Madame DECOLLONGE présente la convention entre la commune et le Relais Assistantes Maternelles afin d'accueillir les enfants et leurs assistantes maternelles à la bibliothèque municipales. L'assemblée approuve à l'unanimité ce partenariat et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur SILVESTRE : la société EIFFAGE a été retenue pour réaliser les travaux sur la VC 6 et la société COUTURIER pour l'aménagement du carrefour des Saules et le parvis de l'école.  
La société BOUYGUES a commencé les sondages du terrain, tous les résultats ne sont pas encore connus. 33 logements seront construits, dont 11 seront destinés à la location par DYNACITE. Une information est communiquée sur le fonctionnement du pass-foncier, une décision sera soumise à l'assemblée pour la prochaine réunion de septembre.
- Monsieur NOUET : présente les statistiques relatives à la mise en œuvre du radar indicateur de vitesse.  
La commune de ST Marcel collecte peu de verres vis à vis des communes environnantes, environ 30 kg/habitant alors que la moyenne des autres communes est du double.  
Dans ce cadre, une commission va être mise en place dans le but d'étudier la gestion du verre perdu.
- Madame CASALS demande si des problèmes de réception sur le réseau de télédistribution ont été signalés, personne ne s'est manifesté en mairie à ce sujet.

La séance est levée à 22h 45.

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

P.DER-KEVORKIAN

C.CASALS

C.LAMBERT

C.TAPONNAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS